

SOUSCRIPTION

POUR L'AIDE AU FINANCEMENT DE L'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC

L'étude de diagnostic réalisée par un architecte du patrimoine est l'étape indispensable afin de déterminer les travaux de restauration à effectuer et leurs coûts. Elle devrait démarrer deuxième semestre 2026 et sera financée à 50 % par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Vous pouvez contribuer au reste à charge par un don.

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Aussi, un don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 € après déduction fiscale. Vous recevrez, pour ce faire, un reçu fiscal.



COUPON DE PARTICIPATION 2026

Je, soussigné,

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

participe à la souscription pour le financement de l'étude de diagnostic pour l'église Notre-Dame de Courtefontaine par un don de € que je règle par chèque à l'ordre de « **AD Saint-Claude – compte n°1653010000** ».

Je souhaite un reçu fiscal : ☐ oui ☐ non

Fait à :

le :

Signature :

Pour une entreprise, merci d'indiquer la raison sociale, la forme juridique et le n° SIREN.

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées de l'association. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité des informations qui vous concernent, du droit de retirer un consentement préalablement donné ou, pour motifs légitimes, de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Vous pouvez exercer ces droits en adressant une demande au trésorier de l'association, par courriel à : amisndcourtefontaine@gmail.com.